



**Fédération Européenne  
des Médecins Salariés**  
European Federation  
of Salaried Doctors

Date:	<b>06-05-2015</b>	Document:	<b>F15-028 FR</b>
Title:	<b>Rapport National Roumanie</b>		
Author:	<b>Dr Victor Eșanu, Président, CFSMR</b>		



# **CAMERA FEDERATIVĂ A SINDICATELOR MEDICILOR DIN ROMÂNIA CHAMBRE FEDERATIVE DES SYNDICATS DES MEDECINS DE ROUMANIE**

Affiliation syndicale nationale : Confédération Syndicale Nationale "Cartel Alfa" - membre de la Confédération Syndicale Internationale et de la Confédération Européenne des Syndicats.  
Affiliation syndicale européenne : FEMS (Fédération Européenne de Médecins Salariés)

Rapport pour la période du 10 octobre 2014 au 07 mai 2015.

*1. Le gouvernement de la Roumanie ignore toujours la représentativité syndicale des syndicats des médecins.*

Les gouvernants roumains refusent de discuter les demandes de la CFSMR, soutenue par la Confédération ALFA, pour accorder aux syndicats des médecins et des autres professionnels (minoritaires dans leurs domaines d'activité) le droit légal de participer à la négociation collective du contrat de travail de branche pour le domaine de la santé. La CFSMR sollicite les dirigeants de la FEMS pour signaler ce non-respect continu des droits syndicaux auprès des instances européennes (Commission Européenne : commissaire pour la santé, commissaire pour le dialogue social, commissaire pour les affaires sociales, europarlementaires) lors des futures rencontres.

*2. Les contrats collectifs de travail de branche – domaine santé ne sont pas suivis par les institutions publiques.*

Conformément à la loi roumaine actuelle les institutions publiques (hôpitaux, centres de santé) ont l'option d'adhérer aux contrats collectifs de travail. En profitant de cette nébuleuse législative les institutions publiques refusent toujours d'adhérer aux contrats de branche et aucune structure de santé privée n'a pas signé un contrat collectif de travail. La CFSMR continue de livrer bataille pour changer la législation actuelle.

*3. Les salaires des médecins roumains restent très bas.*

Depuis la dernière réunion de la FEMS (Paris octobre 2014) aucune amélioration des salaires n'a pas été enregistrée. La CFSMR sollicite les confédérations syndicales des médecins des autres pays de l'Est pour réaliser l'objectif de la résolution de Varna 2012 : de 2 à 3 salaires moyens par économie pour les médecins débutants.

*4. Les médecins roumains sont les victimes des conflits politiques et institutionnels entre les autorités/les pouvoirs de l'état roumain.*

En Roumanie, des conflits permanents entre les autorités/les pouvoirs de l'état sont présents depuis plusieurs années. Fin 2014, l'ancien président roumain avait sollicité en direct, dans une conférence de presse, une décision de la Haute Cour de Cassation sur un dossier pénal, pour continuer des poursuites en justice contre les médecins salariés dans les hôpitaux publics, accusés de corruption (ayant reçu des gratifications de la part de leur patients), en tant que fonctionnaires publics. La Haute Cour de Cassation a décidé que les médecins salariés des hôpitaux publics sont

des fonctionnaires publics, décision qui est toujours contraire à la loi votée par le Parlement roumain et soutenue par le Gouvernement et qui statue que les médecins salariés ne sont pas des fonctionnaires publics.

Par conséquence, les médecins accusés d'avoir reçu des gratifications sont arrêtés, présentes en direct par les médias avec les mains menottées, à la sortie des hôpitaux, (des chirurgiens aux portes des blocs opératoires) et mis en détention provisoire, en attente de leur jugement. Dans les dossiers pénaux des informations médicales sont utilisées sans l'accord des patients et des décisions professionnelles contestées sans l'avis des experts. Cette politique de répression contre les médecins est considérée un objectif important de la lutte contre la corruption en Roumanie et bénéficie d'un soutien public apporté par plusieurs ONG et par les ambassades des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et des Pays-Bas à Bucarest.

*5. La CFSMR continue ses démarches auprès du gouvernement roumain pour une réforme radicale de l'enseignement universitaire médical et pour l'introduction d'un « numerus clausus » pour les étudiants en médecine et pour les professions médicales.*

La Roumanie possède aujourd'hui 15 facultés de médecine et chaque année 5000 étudiants obtiennent leurs diplômes de médecine. Un nombre important quittent le pays pour une carrière professionnelle en Europe, aux Etats-Unis et au Canada. Continuer cette politique représente en réalité, l'acceptation d'un gaspillage continu des ressources humaines et du budget national (européen également), toléré par le gouvernement roumain.

*6. Journée européenne d'action : 15 MAI 2015.*

Bucarest - une conférence de presse sera organisée par la CFSMR au siège du „Cartel ALFA” (confédération nationale) de 10,00 à 12,00, suivie par des piquets des syndicalistes devant le Ministère de la Santé, de 12,00 à 14,00. Le ministre de la Santé recevra les représentants de la CFSMR. Les dirigeants de la FEMS et les confrères d'autres pays seront bienvenues pour participer à nos actions.

*7. Réunion FEMS Bucarest automne 2016.*

La CFSMR propose la capitale roumaine pour accueillir la réunion de l'automne 2016, à une date qui sera établie par le board de la FEMS. Après une évaluation ouverte, une société de tourisme roumaine avec une forte expérience dans le domaine des événements médicaux a été contactée. Suite à cette décision, nous avons reçu plusieurs offres concernant les hôtels, les conditions techniques, le programme social pour les participants et pour leurs accompagnants. Les conditions minimales pour le bon déroulement de notre réunion ont été également transmises par le secrétariat de la FEMS pour une information correcte et détaillée.

Courant juin 2015 une décision finale sera prise lors d'une réunion nationale de la CFSMR et les représentants de la société de tourisme contacteront le secrétariat de la FEMS. A Cracovie, lors de notre prochaine réunion, un vidéoclip présentant Bucarest et les propositions concrètes des organisateurs sera projeté devant les délégués.

*Président de la CFSMR  
Dr. Victor ESANU*